

8 SENTIER « DU FONTAINIER »



Ce sentier était utilisé jadis par l'ouvrier communal qui gérait les vannes des réservoirs. A mi-chemin se trouve le « Nez de Napoléon », ou « mur du Cossart » : un amas de rochers de masse impressionnante constitué de pou-

dingue. Ce conglomérat est constitué d'éléments de quartz et de quartzite soudés dans une matrice gréseuse (Formation de Vicht). Ces sédiments sont d'âge dévonien moyen (environ 375 millions d'années).

Un peu plus loin, à hauteur de la vieille ferme du Cossart, le ru serpente en de nombreux méandres au travers d'une vallée humide où l'on découvre les joncs, la reine des prés, le populage des marais et bien d'autres plantes typiques d'un tel biotope. Le héron, le martin-pêcheur, le cincle plongeur et la grenouille rousse en sont les locataires habituels.

A la fin du chemin, en arrivant sur l'asphalte, prenez à gauche, traversez le ruisseau et suivez le premier chemin à droite.

9 HAIES EN BERCEAU

Ce sentier est bordé de chaque côté par de hautes haies non taillées qui se rejoignent en formant un tunnel presque continu. Ces haies sont composées de nombreuses espèces indigènes telles que le noisetier « neuhî », l'aubépine « ardispène » ou « blanche sipène », le sureau noir « sawou », le houx « heû », l'églantier, le charme, le prunellier « neur sipène » et le chèvrefeuille.

Ces haies et les talus proches offrent refuge et nourriture à de nombreux oiseaux, petits mammifères et insectes et constituent un biotope à protéger.

Au bout du chemin à droite, remarquez un bel exemple de troncs de charmes entrelacés volontairement par les fermiers pour renforcer la haie...

En arrivant sur l'asphalte, remarquez la vieille tour Fettweis qui domine l'autre versant de la vallée. Plus loin, rejoignez le ruisseau du Cossart et remontez la route vers le château de Halleur.

10 RUE DE MARIOMONT : PARC ET CHÂTEAU

Altitude : 260 m

Dans le parc du château (propriété privée), plusieurs arbres remarquables : un sapin du Caucase, des hêtres pourpres et un hêtre pleureur.

En face du parc du château, prenez le petit « chemin des écureuils » qui monte à gauche.

11 CHARMILLE



Il s'agit des vestiges d'une ancienne charmille conduisant au parc du Château des Moines. Les bâtons de charme, appelés également « bâtons de sorcière », sont réputés protéger des « esprits ma-

lins ». Les formes fantasmagoriques des troncs nouveaux réveilleront votre imagination.

Cette promenade vous est proposée par le Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.) de la Ville de Verviers.



STEMBERT

1. RÉSERVOIRS DU COSSART

1 GRAND VIVIER DE STEMBERT

Altitude : 295 m

Cet étang artificiel existe depuis très longtemps et servait de réserve d'eau, les fermiers venant y remplir leur tonneau pour abreuver le bétail. Restauré par l'administration communale en 1998, sa gestion vise à l'amélioration de la biodiversité.

Lors des « Francs Jeux » (fête folklorique), le Coucou de Stembert est condamné à être jeté à l'eau pour avoir ridiculisé la population stembertoise en la poussant à faire la chasse à un animal qu'il prenait pour un loup alors que ce n'était qu'un chien.



2 CHÂTEAU DES MOINES



A l'entrée du parc, sur la gauche au n° 15 du chemin de Malvoie, un frêne est classé remarquable.

Le domaine de l'ancienne maison de retraite des Pères Jésuites (de 1904 à 1994), dont il ne

subsiste que la conciergerie, a été acquis par l'ancienne commune de Stembert. Celle-ci a ainsi mis à la disposition du public un superbe parc où l'on peut admirer quelques magnifiques vieux arbres : charme, tilleul, hêtre pleureur, châtaignier, marronnier d'Inde, érable sycomore, peuplier tremble, cyprès, pin d'Autriche...



DISTANCE 4KM300

3 BANC DES BOURDEUX (DES MENTEURS)

Altitude : 320 m



Les anciens du village aiment à se retrouver en ce lieu convivial pour se raconter les petits potins locaux... Si on se déplace de quelques mètres vers la vallée, on peut découvrir un beau paysage.

Au premier plan, le ruisseau du Cossart traverse un bocage caractérisé par des haies hautes composées de diverses essences et offrant refuge et nourriture pour de nombreux oiseaux, petits mammifères, invertébrés...

La vue est barrée par les bois de feuillus de Mariomont et de la Louveterie, où prennent leur source le ruisseau du Cossart et son affluent, le ruisseau des Grands Prés. Ce bois est en liaison avec la grande forêt de l'Hertogenwald.

A gauche, la vue est limitée par le plateau de Halleur, dont le sous-sol est composé de calcaire, ce qui crée des dolines et des agolinas. Son bocage et les vestiges de vieux vergers hautes tiges abritent notamment la chouette chevêche.

Dominant la vallée sur la crête opposée, à gauche, on distingue l'ancien château Zurstrassen.

Deux cheminements sont possibles : soit descendez par le chemin du Cossart, soit effectuez un petit détour en empruntant le chemin à l'extrême gauche qui longe la lande du Chaîneux.

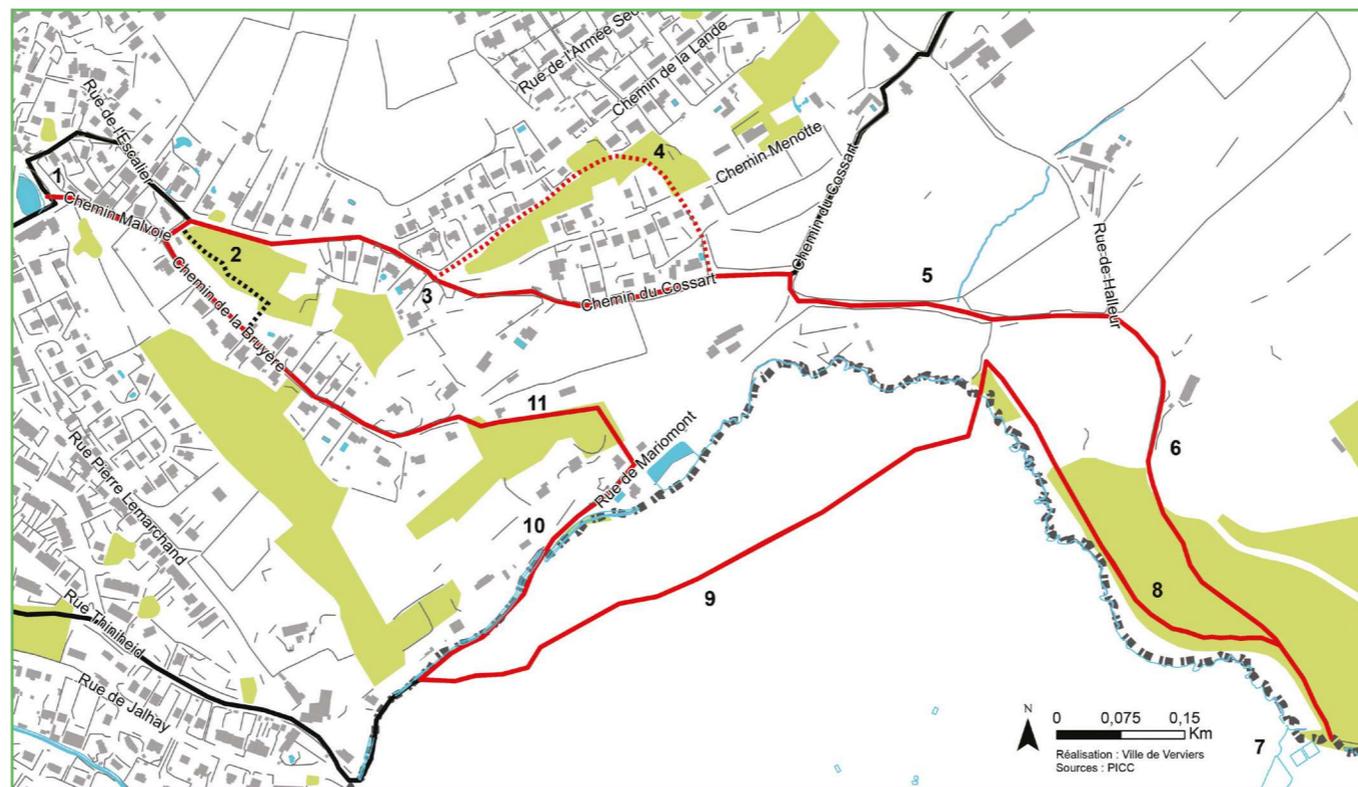
4 LANDE DU CHAINEUX

Jusqu'au début du 20^e siècle, le pâturage des moutons a permis de garder sur cette lande une végétation ouverte. La forêt s'y est réinstallée progressivement. Les bouleaux, les genêts, les chèvrefeuilles et ronces couvrent progressivement l'espace typique

de cette activité ancestrale. D'autres causes plus irréversibles ont également contribué à la destruction d'une grande partie de la lande : l'urbanisation, le surpâturage équestre, et les dépôts de matière organique. Néanmoins, la lande du chaîneux est toujours inventoriée comme site de grand intérêt biologique. Considérée comme zone centrale restaurable par l'étude du maillage écologique, elle a fait l'objet d'interventions ponctuelles de restauration par la Ville de Verviers. Elle est gérée actuellement par Natagora. La partie en voie de restauration se situe sur la parcelle construite et à l'est de celle-ci.

En sortant de la lande, traversez le chemin Menotte et poursuivez en face le sentier entre 2 maisons jusqu'au chemin du Cossart. Ne vous préoccupez pas de l'aspect privatif des quelques premiers mètres du sentier vicinal. Celui-ci n'est cependant accessible qu'aux piétons.

Descendez le chemin du Cossart pour rejoindre la route de Mariomont...



5 AGOLINA EN BORD DE ROUTE

Remontez la route asphaltée.

Observez le petit ru qui coule dans le fossé, côté gauche. Il disparaît dans le sous-sol par un ou deux agolinas, selon son débit.

La carte géologique indique qu'une langue de calcaire très étroite vient mourir ici. L'eau du ru traverse la couche de terre couvrant la roche et trouve passage à travers des fissures du calcaire qu'elle dissout, pour ressortir plus loin. Ce phénomène est propre aux roches calcaires et n'aurait pu se produire sur le sous-sol schisteux et gréseux rencontré jusqu'ici.

6 VUE PANORAMIQUE SUR LE VAL DU COSSART ET LE BOIS DE HALLEUR

Altitude : 320 m

Profitez de cette halte pour observer cet ensemble paysager caractéristique de la région comprise entre

les plateaux de Herve et des Hautes-Fagnes : bocage et forêt.

La forêt feuillue semi-naturelle de Limbourg et de Jalhay est typique des sous-sols schisto-gréseux de l'Ardenne. Ses massifs boisés sont composés d'une grande diversité de hêtres, de charmes, de chênes, de bouleaux et de tilleuls.

Pour vous rendre aux réservoirs, empruntez sur environ 300 m un chemin privé dépourvu de balisage, empierré et qui s'enfonce sur la droite dans le bois. A partir de la barrière métallique, c'est tout droit jusqu'aux réservoirs. Pour la quiétude de la faune, respectez les consignes d'accès à ce chemin qui traverse des propriétés privées.

7 ANCIENS RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

Altitude : 300m



Propriété communale aménagée progressivement de 1861 à 1938, ces quatre plans d'eau constituaient un captage d'eau potable pour alimenter le village de Stembert. L'eau était acheminée à travers

une canalisation en fonte traversant le talus le long du chemin du Cossart pour alimenter un réservoir proche du vivier de Stembert et être distribuée vers des fontaines.

On y trouve du gardon. Le droit de pêche appartient à la Ville de Verviers. Au centre des deux étangs principaux, sur une digue et, les racines dans l'eau, un très bel aulne glutineux. Respectez la zone de quiétude située à l'arrière des étangs. Elle est réservée aux chevreuils, sangliers, renards et blaireaux.

Revenez sur vos pas pendant 150 m et empruntez le premier petit sentier à gauche. Ne le quittez pas jusqu'à la traversée du Cossart.